



## La concertation collective en crise

2011/6  
18 | 03 | 2011



Marc De Vos  
Directeur Itinera Institute

La Belgique est une démocratie de consensus et le communautaire transforme ce modèle démocratique en crise existentielle quasi-permanente. Nous prenons progressivement la même route dans le socio-économique. Le brouhaha autour du projet d'accord interprofessionnel en est une amère illustration. Le gouvernement en affaires courantes essaye tant bien que mal de sauver les meubles avec des moyens supplémentaires pour le pouvoir d'achat et les prestations sociales mais, quand bien même la pilule pourrait être avalée par les centrales syndicales réticentes, nous resterions avec un demi-accord de bas étages sans vision réelle. C'est hélas un scénario récurrent, de telle sorte que nous perdons progressivement du terrain sur les pays qui ont encore la capacité de se réformer.

La pierre angulaire de notre modèle de consensus socio-économique est le fameux accord interprofessionnel, par lequel les syndicats et les employeurs définissent ensemble les grandes lignes du marché du travail belge. Ils travaillent alors comme des législateurs alternatifs, en lieu et place du gouvernement et du parlement. La négociation interprofessionnelle est dès lors bien plus que la simple défense des intérêts courts termes de l'arrière-ban. Qui gère le marché du travail, porte la responsabilité de dépasser

ses propres intérêts pour l'intérêt général et l'avenir dans son ensemble. Ce n'est évidemment pas une tâche facile. Le temps où il s'agissait simplement de partager la croissance est bel et bien derrière nous. Nous faisons face à des énormes défis ; qu'ils soient budgétaires, économiques ou démographiques. Nous devons changer pour nous améliorer, mais le souffle de la réforme n'inspire décidément pas les négociateurs.

Prenons le dossier perpétuel du

“

Dans une démocratie normale, la primauté du politique devrait imposer une solution mais nous n’y sommes plus habitué depuis bien longtemps et, entretemps, nous ne sommes mêmes plus en mesure de le faire – crise communautaire ou pas. Notre démocratie de consensus devient un grand Syndrome de Stockholm.

”

coût salarial et de la compétitivité. Tous les deux ans, syndicats et employeurs s’opposent sur le pouvoir d’achat et la modération salariale. Les syndicats ne jurent que par le premier, les employeurs exigent le second. La réalité est que les deux ont partiellement raison. Nous devons modérer là où il faut et augmenter là où on peut.

La réalité est également que la compétitivité inclut davantage que les simples coûts salariaux. Les négociateurs devraient élargir le débat sur l’innovation, l’éducation, la formation et la flexibilité.

Il n’en est rien. Même envisager une étude sur l’indexation automatique des salaires est problématique. Pour les employeurs, il est formidable que l’on fasse une étude tandis que pour les syndicats, c’était un pont trop loin. Cela est révélateur de la profondeur de notre immobilisme quand même un exercice de réflexion pragmatique est, pour les uns, une victoire formidable et, pour les autres, tout simplement inacceptable.

Un autre exemple est le rallongement des carrières. Rappelez-vous la grande saga autour du Pacte des Générations en 2005. Déjà

à l’époque un accord négocié s’était avéré impossible. Le gouvernement avait également dû concilier avec des compensations financières. Et « la pression de la rue » était elle-aussi présente. Le résultat fut un médiocre compromis politique. Malgré son titre ronflant, le « Pacte des Générations » n’est rien d’autre que l’apéritif pour réaliser un marché du travail favorable à l’âge. Le dumping de travailleurs âgés reste toujours une indécrottable manie.

Venons-en maintenant à la « solution » pour harmoniser le statut des ouvriers et des employés. Les partenaires sociaux ont le mérite d’enfin débloquer ce vieux dossier. Mais leur accord a été un maigre calcul d’apothicaire sur la question du préavis. Aucune modernisation avec un pilier ‘réemploi’, aucune décision sur la motivation des licenciements, aucune cohérence quant à la protection contre l’abus de licenciement. Le plus grand mérite du compromis était qu’il existait. Mais même cela était de l’anticipation. Rejetés par leurs bases, les leaders syndicaux se mobilisent contre l’accord qu’ils ont eux-mêmes signés. Que restent-ils encore de notre modèle de concertation lorsque le mandat et le leadership des négociateurs s’évaporent ?

Dans une démocratie normale, la primauté du politique devrait im-

“

In een normale democratie zou het primaat van de politiek voor doorbraak kunnen zorgen. Maar we zijn dat al lang niet meer gewoon en intussen zijn we er niet meer toe in staat – communautaire crisis of niet. Onze overlegdemocratie wordt één groot Stockholmsyndroom

”

poser une solution mais nous n’y sommes plus habitué depuis bien longtemps et, entretemps, nous ne sommes mêmes plus en mesure de le faire – crise communautaire ou pas. Les politiques et les partenaires sociaux s’observent l’un et l’autre. Les gouvernements sont déjà contents lorsque ça n’explose pas et qu’un accord ne coûte

pas trop cher au contribuable. Les liens entre partis et syndicats tiennent en échec les ambitions des uns et des autres. Notre démocratie de consensus devient un grand Syndrome de Stockholm. Le résultat final est soit l’immobilisme, soit une accumulation de compromis à la marge avec toujours davantage d’équilibres abscons : la réforme de l’état à la puissance exponentielle.

Qu’est ce qui est nécessaire pour casser ce cercle vicieux? A défaut de dynamique majoritaire, cela

exige un sens collectif d’urgence et de nécessité. D’autres pays de culture consensuelle nous ont précédés : La Suède après une crise bancaire dans les années 90, les Pays-Bas sous Wim Kok, l’Allemagne avec l’agenda 2010 sous la chancellerie de Gerhard Schröder. L’Espagne et la Grèce doivent aujourd’hui couper drastiquement parce qu’ils ont trop tardé à réformer. La montre tourne aussi pour la Belgique. L’absence de monnaie nationale et la croissance internationale étendent notre immobilisme. Mais nous ne pourrions pas éviter le rendez-vous avec le vieillissement et le budget. L’Europe est prête pour imposer des normes budgétaires strictes. Les jours d’insouciance sont comptés, même si nous ne le réalisons pas encore.

**Marc De Vos**

Professeur UGent et directeur de l’Itinera Institute

Pour une croissance économique  
et une protection sociale durables